

Les PRODUCTEURS : *Campagne Lunounette* –

Loïc GIANATI et Sonia MARKOTIC –
1350 chemin du Cade – 83630 AUPS –
06 15 19 15 21 / 06 83 73 97 05
campagne.lunounette@gmail.com
légumes issus de l'Agriculture Biologique (Ecocert)

Le CONSOMM'ACTEUR :

nom/prénom.....

Adresse.....

Mail et tél.....

s'engagent du 02/04/2020 au 26/11/2020 à fournir, pour le producteur, et à recevoir, pour le consomm'acteur, un panier de légumes de saison, d'un montant d'environ 18€, le prix du panier étant variable d'une distribution à l'autre selon la production du moment.

Jusqu'à la fin juin, les distributions se feront en semaines paires. Puis nous vous indiquerons votre semaine (paire ou impaire) pour les distributions jusqu'à la fin du contrat. Il y aura 18 distributions.

Le montant de ce contrat est fixé à 324€, avec un règlement en :

- deux fois 162€ (encaissement début avril puis variable selon les besoins de trésorerie)
- 4 fois 81€ (encaissement débuts avril, mai, août et octobre)
- 8 fois 40,50€ (encaissement ts les débuts de mois de la période du contrat)

Un contrat solidaire est également possible (voir courrier ci-joint).

- versement solidaire de.....€ sur une période de (1 à 7 mois).

La totalité des chèques à libeller à l'ordre de **Gianati Loïc** et à remettre au producteur lors de la signature du contrat.

Le consomm'acteur s'engage également à tenir **au moins une permanence** durant le contrat.

MERCI pour votre soutien ☺

Signature du consomm'acteur

Signature du producteur



Bonjour à tous,

Comme vous le savez, Loïc suit un traitement pour soigner une leucémie qui le tient éloigné de la Campagne depuis novembre 2019 et pour au moins encore six mois. Avec deux bras de moins sur le terrain, le travail ne peut bien entendu pas être le même... Il y aura donc un peu moins de diversité dans les paniers cette saison et les reports de paniers ne pourront plus être aussi fréquents qu'ils l'étaient avant la maladie de Loïc (3 maximum, maximum).

De plus, une réorganisation des terrains va nous obliger à déménager nos serres-tunnels en automne prochain. Comme la quasi-totalité de nos légumes en hiver et printemps poussent sous les serres, il n'y aura pas de légumes en hiver (vu qu'on les plante fin d'été, début d'automne) et printemps prochain (vu qu'on les plante en automne et hiver).

C'est pourquoi, exceptionnellement, nous vous proposons cette année un contrat s'arrêtant fin novembre 2020 (et qui recommencera en juillet 2021).

Suivant les principes fondateurs des AMAP, maintien de l'agriculture paysanne, beaucoup d'amapiens ont insisté pour qu'un contrat solidaire soit mis en place sur les mois pour lesquels les distributions de légumes ne pourront pas avoir lieu. Nous pensons que vous avez déjà beaucoup fait et vous en remercions encore énormément. Mais pour ceux qui le veulent, qui le peuvent, un ou des versements supplémentaires sont possibles.

Comme vous le savez, nous adorons notre activité et ferons toujours de notre mieux au quotidien.

Nous vous remercions de votre compréhension.

A bientôt

Loïc et Sonia